

# CONDITIONS GENERALES DE VENTE 2026 : CAMPING LA PRAIRIE \*\* NN

## Conditions communes aux Emplacements et locatifs :

1- Toute réservation est nominative et ne peut être en aucun cas cédée ou sous louée, doit être réalisée par une personne majeure faisant partie du séjour. Les réservations peuvent être effectuées en ligne, par e-mail ou par téléphone (frais de dossier 15 euros / séjour). Elles ne deviennent effectives qu'avec l'accord du camping et après réception par le camping, dans un délai de 7 jours, des contrats de location et conditions générales de ventes dûment remplies accompagnés du versement d'un acompte de 25% du montant total dû, passé ce délai, l'option sera annulée sans préavis.

Ce versement peut être réaliser par carte bancaire, chèque ou virement. Une confirmation vous sera délivrée par e-mail ou par courrier.

Le solde du séjour sera réglé suivant les conditions particulières à la réservation d'emplacements ou de locatifs par chèques, chèques vacances, virement bancaire ou cartes bancaires

2- Chaque participant doit être inscrit sur le contrat, le camping se réserve le droit de refuser l'accès à toute famille se présentant avec un nombre supérieur de participant ou non inscrit sue le contrat.

3- Toute réservation entraîne l'entière adhésion de chaque participant aux conditions générales de réservation et l'acceptation sans réserve de l'intégralité des dispositions ainsi que du règlement intérieur du camping. Le non respect de ces règles peut entraîner l'expulsion du campeur.

4- Conditions d'annulation : Toute annulation devra nous être notifiée par lettre recommandée avec accusé de réception, la date de signature faisant foi. Une assurance annulation, permettant d'obtenir le remboursement des frais encourus sous réserve du respect des obligations contractuelles, peut être souscrite sur le contrat de réservation moyennant le tarif de 4% du montant du séjour.

Sans souscription à l'assurance annulation :

En cas d'annulation 2 mois avant la date prévue d'arrivée, la totalité de l'acompte sera remboursée.

En cas d'annulation entre 2 mois et 30 jours avant la date prévue d'arrivée, 50% du coût intégral du séjour sera demandé à titre d'indemnité de rupture du contrat.

Passé le délai de 30 jours avant la date d'arrivée, l'intégralité du coût du séjour sera retenue comme indemnité de rupture du contrat.

5- En cas de retard ou d'annulation non signalée, la location redevient disponible au bout de 24h, et le règlement intégral des prestations demeure exigé, sauf souscription à l'assurance annulation.

Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'une arrivée retardée ou d'un départ anticipé.

6- Bruit : le silence est demandé à partir de 23h. Accès au voiture et circulation interdite de 23h à 7h. Parking à disposition à l'entrée du camping.

7- Les animaux domestiques sont autorisés, après accord du responsable du camping, à condition d'être vaccinés (carnet de vaccination obligatoire), d'être tenus en laisse et d'être très discrets, il est interdit de les laisser seuls sur les emplacements ou dans les locations. Les chiens de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> catégorie sont interdits.

8- Les barbecues sont autorisés aux seuls endroits prévus à cet effet. Les barbecues électriques sont interdits.

9- Les visiteurs sont autorisés sur le camping sous la responsabilité des résidents qui les reçoivent. Ils n'ont pas accès aux services du camping sauf après accord du responsable et l'acquiescement d'un droit d'entrée.

10- Les clients doivent être titulaires d'une assurance Responsabilité Civile et d'une assurance couvrant son matériel. Le camping décline toute responsabilité en cas de vol, incendie, intempérie et dégradations aux biens et aux véhicules.

11- Médiation de la consommation : Conformément aux dispositions de l'article L 612-1 du code de la consommation, tout client a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable d'un litige qui l'opposerait à l'exploitant du terrain.

Les coordonnées du médiateur de la consommation que le client peut saisir, sont les suivantes :

SAS MEDIATION SOLUTION 222 chemin de la Bergerie 01800 St Jean de Niois

<https://www.sasmediationsolution-conso.fr> – [contact@sasmediationsolution-conso.fr](mailto:contact@sasmediationsolution-conso.fr)

En cas de litige, le Tribunal d'Instance d'Arcachon est seul compétent.

12- Réception : horaires variables en fonction de la période et du jour (nous contacter ou voir sur le site internet), toutefois hors saison accueil fermé de 12h à 14h et Juillet/Août fermé de 12h30 à 14h.

**Conditions particulières à la réservation d'emplacement :** Les réservations doivent être au minimum de 4 nuits pour les mois de juillet et d'août. Les arrivées se font à partir de 14h jusqu'à l'heure de fermeture de l'accueil (consulter nos horaires) et les départs au plus tard pour 12h, passé ce délai, une nuit supplémentaire vous sera facturée. A l'arrivée, une caution de 40 euros vous sera demandée en échange du badge d'entrée et sera restituée le jour du départ sauf perte du badge.

Le solde sera réalisé le jour de l'arrivée par chèque, espèce, chèques vacances ou carte bancaire.

**Conditions particulières à la réservation de locatif :** Les réservations se font uniquement du samedi au samedi pour les mois de juillet et d'août. En dehors de cette période, les réservations sont acceptées à partir de n'importe quel jour sauf le dimanche et pour un minimum de 2 nuits (sauf WE avec jours fériés).

Le solde du séjour est à régler 30 jours avant la date d'arrivée par chèque, chèques vacances, espèce, virement bancaire. Si le règlement ne nous parvient pas dans ce délai, la réservation sera annulée suivant les conditions d'annulation énoncées précédemment. Pour toute réservation moins de 30 jours avant la date d'arrivée, le montant de l'acompte correspond au montant total de la location.

En saison, juillet et août, les arrivées se font le samedi à partir de 16h et jusqu'à 19h30, les départs le samedi au plus tard 10h. Hors saison, arrivées de 15h à 18h30 et départ pour 11h au plus tard.

A votre arrivée, une caution de 300 euros par chèque bancaire ou carte bancaire vous sera demandée et sera restituée ou annulée le jour du départ après état des lieux.

Chaque location contient tout le matériel de cuisine ainsi que la literie (à l'exception des draps, des taies d'oreillers et du linge de toilette). Le locataire est tenu de contrôler à son arrivée et de signaler toute anomalie

Le nettoyage de la location est à la charge du locataire. En fin de séjour la location doit être restituée en parfait état de propreté. Dans le cas contraire, une somme de 50 euros sera retenue sur la caution.

La perte du badge d'entrée entraînera la retenue de 40 euros et la perte des clés 20 euros sur la caution.

Seuls les animaux de petites tailles sont acceptés dans les locations avec un maximum d'1 par location.

Nom, Prénom et Signature obligatoires :

(Conditions de réservation à nous retourner avec le contrat de location)